

FESTIVAL U13G ET U13F  
FESTIVAL DEPARTEMENTAL  
**SAMEDI 7 AVRIL 2018**  
RENDEZ-VOUS A 8H45 AU STADE R. HOLOGNE A VESOUL  
FIN DU RASSEMBLEMENT A 17H30

**Toutes les équipes ont rendez-vous à 8H45 au stade R. Hologne à Vesoul pour participer au festival départemental U13.**

8H45 : rendez-vous des équipes  
9H10 : Présentation de la journée  
9H30: début des rotations  
12H à 13H: Pause: "repas tiré du sac"  
17H30 : Résultats, classements, récompenses

**EQUIPES CONVOQUEES EN U13G**

Breuches, FC 4 Rivières, FC Pays Minier 1, FC Pays Minier 2, Franchevelle,  
GR Frotey/Colombe, GR Haute Lizaine Pays d'Héricourt, GR Haut Val de Saône, Larians, Lure JS 1, Marnay 1,  
Marnay 2, Noidans les Vesoul, Perrouse, Val de Pesmes, Vesoul FC.

**EQUIPES CONVOQUEES EN U13F**

Ent Noidans Vesoul /Franchevelle, Ent Vesoul Fc/Gr Haut Val de Saône, FC Pays Minier 1, FC Pays Minier 2,  
Fougerolles, Larians, Lure JS, GR Frotey Colombe, GR Pays Riolais

**ORGANISATION :**

Le classement de la journée s'effectuera de la manière suivante : **addition des points des matchs, des défis techniques et des quizz.**

Les 2 équipes garçons et les 4 équipes filles ayant obtenu le plus de points participeront à la finale régionale qui se déroulera le Samedi 5 Mai 2018.

**REGLES A RESPECTER :**

PHASE DEPARTEMENTALE	PHASE REGIONALE
<b>GARÇONS</b> 12 joueurs Cat. U14F/U13/U12/U11 (3 max) 1 absence justifiée maxi pour qualification phase régionale	<b>GARÇONS</b> 12 joueurs Cat. U14F/U13/U12/U11 (3 max) 1 absence justifiée maxi pour qualification phase nationale
<b>FILLES</b> 12 joueuses Cat. U13F/U12F/U11F (3 max) 3 absences justifiées maxi pour qualification phase régionale	<b>FILLES</b> 12 joueuses Cat. U13F/U12F/U11F (3 max) 2 absences justifiées maxi pour qualification phase nationale

\*Absence justifiée : effectif complet, certificat médical sans autre joueur(se), événement exceptionnel.  
Le Comité d'organisation statuera sur la justification des absences.

## QUALIFICATION DES JOUEURS

- Les ententes doivent être déclarées en début de saison au district.
- Le nombre de mutation est limité à 4 par équipes (dont 2 hors période)
- Les joueurs doivent être licenciés dans le club avec lequel il participe au plus tard le 31 janvier 2018.
- Possibilité de jouer la compétition avec une seule équipe (prises en compte des tours précédent).

Stéphanie Barbier, CDFA